

Mooc et Spoc sur mesure

Des formations 100% à distance et sur mesure pour les entreprises

Vous êtes DRH, responsable formation ou dirigeant du secteur privé ou public et vous devez développer rapidement les **compétences de vos collaborateurs**, **préparer une certification ou un diplôme**, tout en composant avec des **contraintes de temps, de lieu et de budget** ?

Les formations à distance au format Mooc / Spoc sont une réponse efficace, flexible et hautement engageante.

Nous concevons pour vous des dispositifs **100% sur mesure**, en **full distanciel** ou en **blended learning** (distanciel + présentiel), pour répondre à vos enjeux métiers et à vos objectifs stratégiques de formation.

Formez vos équipes autrement grâce à nos Mooc & Spoc sur mesure.

Une expérience d'apprentissage engageante et opérationnelle

Nos **Mooc et Spoc d'entreprise** sont conçus comme de véritables parcours d'apprentissage, centrés sur l'impact terrain et l'engagement des collaborateurs.

Parcours 100% personnalisables à vos métiers, à vos publics et à vos contraintes (de temps, d'outils...).

Formats dynamiques : vidéos et interviews d'experts, quiz, études de cas, mises en situation, classes virtuelles, activités collaboratives, gamification, tutorat.

Modules courts et rythmés : par exemple 4 modules d'environ 30 minutes chacun, combinant contenus, activités et synthèses.

Diffusion sur notre plateforme d'apprentissage en ligne ou sur votre LMS, avec suivi détaillé des apprenants.

À la clé : **obtention d'un diplôme, d'une certification ou d'une attestation**, selon vos besoins.

Résultat : des formations plus attractives, plus efficaces... et surtout plus valorisantes pour vos équipes

Ils nous font confiance !





INSTITUT
FRANÇAIS



Formation à distance

Autrefois, lorsqu'une personne souhaitait étudier, il fallait le faire dans un cadre scolaire. Maintenant, nous disposons de moyens de communication modernes qui ont changé les méthodes d'apprentissage, d'enseignement et qui facilitent l'accès à des contenus éducatifs.

Avec l'arrivée des nouvelles technologies, la **formation à distance** est en plein essor et transforme petit à petit l'univers de l'enseignement. Elle connaît un véritable succès depuis quelques années, avec notamment la récente crise sanitaire et le prolongement du télétravail dans les entreprises. Elle a pour objectif de développer ou d'améliorer les **compétences professionnelles** du salarié.

La **formation à distance** comprend également la formation ouverte à distance (FOAD) qui fait référence à une méthode d'enseignement donnant la possibilité à chacun de travailler à son rythme, en autonomie et dans n'importe quel lieu grâce au e-learning. Cet enseignement permet au salarié de **se former à distance**, de manière souple et autonome. Cette alternative à la formation classique est souvent moins onéreuse et accorde au salarié un gain de temps incontestable.

Il existe 2 formats différents : la **formation à distance synchrone** permet aux salariés de suivre virtuellement le contenu en temps réel alors que la **formation à distance asynchrone** donne la possibilité aux collaborateurs de la suivre en différé avec des cours en PDF ou des vidéos accessibles à toute heure.

À Cnam Entreprises, les formations à distance peuvent se dérouler soit en ligne ou en hybride, modalité qui combine à la fois le présentiel et le distanciel. Les **formations en ligne** ont été conçues pour donner plus de flexibilité tout en restant opérationnelles et interactives. Cet apprentissage permet de progresser à son rythme, avec la même qualité d'expertise et de professionnalisme que les formations plus classiques.

Nous proposons plusieurs formations d'e-learning présentées avec différents dispositifs pédagogiques comme les **Massive Open Online Course** plus connus sous le nom de **MOOC**, les **Small Private Online Courses** autrement dit **SPOC**, les formations courtes et des formations certifiantes à distance en ligne. Après avoir validé une **formation à distance en ligne**, vous pourrez obtenir des certificats de spécialisation, des certificats de compétences ou des licences professionnelles dans de nombreux domaines. Toutes ces formations constituent une réelle source d'opportunités pour enrichir la **vie professionnelle** des salariés.

Le **MOOC** est une **formation en ligne** disponible sur internet qui se valide par un diplôme. Les personnes qui suivent cette formation ont accès à un parcours d'activités pédagogiques qui comprend des contenus écrits, de courtes vidéos et des exercices pour mettre en pratique les connaissances acquises au fur et à mesure.

Le **SPOC** est une **formation interactive** qui se déroule en petits groupes. Il favorise les échanges avec les **formateurs professionnels** et propose la réalisation de cas pratiques. Il vise à former les collaborateurs aux enjeux professionnels spécifiques. Le SPOC se termine par l'obtention d'un certificat de réussite et fait partie des plans de formation établis par les Ressources Humaines au sein de l'entreprise. À noter qu'il existe le SPOC intra entreprise et inter entreprise. Le **SPOC inter entreprise** est ouvert à plusieurs entreprises mais les places sont limitées alors que le **SPOC intra entreprise** s'adresse à des participants d'une même structure, et dont le contenu peut être personnalisé ou repris d'un MOOC existant.

En choisissant cette **technique d'enseignement**, le salarié privilégie les formations en e-learning en étant acteur de sa formation, avec une certaine flexibilité pour assimiler le contenu selon ses disponibilités.

La digitalisation de la formation permet à chacun de se former et de s'adapter au monde actuel. Pour les entreprises, ces formations sont nécessaires puisqu'elles renforcent l'employabilité de leurs collaborateurs. Cet enseignement suivi au sein d'un **organisme de formations à distance** met en avant une démarche plus pédagogique moins contraignante et plus collaborative tout en tenant compte des besoins de chacun.

A qui s'adresse nos formations à distance ?

Ces formations s'adressent aux demandeurs d'emploi, aux salariés qui veulent se reconvertir et évoluer professionnellement, ou aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer dans les centres de formation. Elles sont destinées à toute personne qui désire se former et bénéficier d'un processus d'acquisition de compétences bien défini.

Qu'est-ce qu'une formation à distance ?

La **formation à distance** qui s'oppose à la formation en présentiel donne la possibilité à chacun de **développer ses compétences** et de se former à tout moment. En sélectionnant ces formations, le salarié peut travailler sur les différentes thématiques depuis chez lui ou sur son lieu de travail.

Il est important de savoir que les horaires d'une formation à distance sont identiques à ceux d'une formation en présentiel. Les cours sont organisés en modules de formation. Suivre une **formation diplômante à distance** est également possible. Cela nécessite de valider des crédits ECTS (European Credits Transfer System) à l'issue de la formation. Si la personne qui suit la formation a assez de crédits ECTS, elle obtiendra un diplôme ou une qualification professionnelle reconnue par l'État.

Suivre ce **type de formation** en e-learning nécessite l'utilisation de ressources numériques et d'outils collaboratifs. Les nouvelles technologies facilitent le processus d'apprentissage et l'interaction avec les enseignants. L'enseignement à distance dans le cadre d'une formation continue présente de nombreux avantages pour le salarié. La motivation et l'organisation restent les deux paramètres importants pour réussir à atteindre ses objectifs personnels et professionnels.

En ce qui concerne le financement de cette formation, le salarié peut utiliser son **compte personnel de formation** (CPF). L'employeur peut aussi proposer un abondement afin d'aider financièrement le salarié à régler le montant de la formation dans le cas où son compte CPF ne serait pas suffisant. De leur côté, les demandeurs d'emploi peuvent faire appel à **Pôle emploi** pour bénéficier [d'une aide individuelle à la formation](#) (AIF) pour les formations qui ont une visée professionnelle de moins de trois ans et pour les FOAD.

Il existe aujourd'hui un large panel de formations à distance qui se différencie par les formats, les dispositifs pédagogiques et l'attestation remise à l'issue de la formation. Attention à faire le bon choix parmi tous ces dispositifs en fonction de votre projet professionnel. Effectivement, certaines d'entre elles donneront accès à des diplômes d'État, à d'autres titres, à des **certifications** ou à des **qualifications professionnelles**. Ces différents titres permettront de faciliter votre insertion sur le marché de l'emploi ou consolideront votre employabilité.

Formez vos collaborateurs à distance dès maintenant avec un accompagnement adapté !

DEMANDEZ UN DEVIS DÈS MAINTENANT !

